

# SESSION PUBLIQUE DU LUNDI 22 NOVEMBRE 2021

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

### Le mot

**de Chaynesse Khirouni,**  
présidente

*Pour ce premier rapport d'orientations budgétaires de la nouvelle assemblée départementale, j'ai souhaité que nous posions d'emblée les marqueurs forts de l'action que nous comptons conduire pendant ce mandat.*

*Ce débat intervient dans un contexte singulier où les réalités du terrain et de nos actions de solidarité en proximité sont bien souvent ignorées dans le brouhaha médiatique et les enjeux que nous connaissons en ces temps de mutations et de crise sanitaire : la transition écologique, le vieillissement de la population, la paupérisation de plus en plus de Français et notamment des jeunes, le désengagement et la défiance de nos concitoyen·ne·s envers la politique et les institutions.*

*Je suis fière de présider une collectivité qui a fait le choix de maintenir ses engagements et de continuer à investir pour une Meurthe-et-Moselle attentive à toutes et à tous.*

### **VERS UN BUDGET DYNAMIQUE, AU SERVICE D'UNE MEURTHE-ET-MOSELLE AUDACIEUSE ET SOLIDAIRE**

**POUR METTRE EN ŒUVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES  
DÉPARTEMENTALES DE SOLIDARITÉS  
HUMAINES ET TERRITORIALES,**

**POUR MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES ENGAGEMENTS**

**POUR CONTINUER À INVESTIR**

## L'ESSENTIEL

### 1 axe transversal : les transitions

La crise sanitaire permet aussi de réinterroger largement notre modèle de société. Elle révèle ses défaillances et ses manques, ce qui tient encore et ce qui doit évoluer. Le choix du conseil départemental est clair : comment, dans ses champs d'actions, la collectivité peut-elle promouvoir le passage d'un modèle de société à un autre ?

### 5 priorités

- Offrir à notre jeunesse les conditions de son émancipation.
- Prendre soin de chaque Meurthe-et-Mosellan-e en faisant vivre les solidarités.
- Protéger notre environnement et amplifier la transition écologique et solidaire.
- Agir au cœur des territoires en transitant vers des modèles de développement plus vertueux.
- Permettre à chacun-e d'être acteur de son département

### Éléments de contexte des orientations budgétaires

Les effets induits de la crise sanitaire mondiale sont nombreux. Ils impactent la santé et notre système de soins. Ils ont provoqué une crise économique sévère et produisent encore aujourd'hui d'importants effets sur la précarité et l'état de santé physique et mentale des populations.

Aux côtés des Meurthe-et-Mosellan-e-s et particulièrement des plus précaires, des jeunes qui ont été durement touché-e-s par la crise, des aîné-e-s et des handicapé-e-s qui se battent pour conserver leur autonomie, de celles et ceux que la reprise économique ne suffira pas à elle seule à relever, le Département affirmera plus que jamais son rôle de bouclier social. Il le fera aux côtés de celles et ceux qui continuent à faire progresser le modèle social français : les soignants, les aidants, les travailleurs sociaux, les éducateurs, les sapeurs-pompiers, les bénévoles, dont le sens des responsabilités n'a jamais été autant mis en exergue que face à la crise du Covid.

**Dans ce contexte, le Département construira un budget 2022 qui maintient la qualité d'intervention de ses services publics. Il permettra, à moyens constants - hormis ce qui relève des augmentations subies et/ou des choix forts de politiques publiques - de prendre le virage des transitions.**

Ces choix sont rendus possibles grâce à la gestion financière saine de la collectivité, ainsi que l'a reconnu la Chambre régionale des Comptes dans son rapport portant sur les années 2013-2018

## PLUS EN DÉTAIL

### Jeunesse / Collèges Nouvelles Générations

Passer du Plan Collèges Nouvelles Générations à la Politique Collèges Nouvelles Générations et amplifier l'ambition éducative, en pérennisant notamment le haut « niveau de service » défini pour les collèges nouvelles générations, dans tous les domaines : infrastructures, éducation, environnement, restauration, numérique.

» Un effort important sera fait pour le renouvellement du parc informatique des collèges (passage des tablettes à des matériels portables) : +1,3 M€ de crédits d'investissement et confirmation d'un plan pluriannuel de bâtiments de 20 M€.

### Aide sociale à l'enfance

Améliorer les modalités de prise en charge des enfants placés par une augmentation de 5 M€ pour le renforcement des mesures d'Assistance Éducative en Milieu Ouvert (AEMO ; + 1 M€) et le renforcement de la diversification des modes d'accueil (+ 4,39 M€).

» 598 places prévues contre 582 en 2021, dont 100 places en Service éducatif de placement à domicile (SÉPAD) contre 43 en 2021.

### Autonomie des personnes

Aller plus loin dans l'accompagnement des personnes en perte ou en manque d'autonomie : augmentation de 10 M€ de la politique dédiée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

» Poursuite de l'expérimentation de répit de nuit et de jour, aux côtés des partenaires identifiés, en dégageant une enveloppe de 50 000 € par an pour conforter le dispositif (financement d'un poste de coordinateur-développeur). Ce projet est en lien avec le volet « Maison du répit », projet fort de la nouvelle majorité départementale.

» Lancement d'un appel à projets « EHPAD plateforme de services » (enveloppe de 50 000 € dédiée) afin que chacun-e puisse disposer d'un établissement dans un rayon de 10 ou 15 km autour de chez lui qui propose une coordination renforcée des interventions à domicile, un regard médical ou infirmier expert sur les situations à domicile et une offre de répit diversifiée. Le Département financera le volet coordination des interventions, l'Agence régionale de santé (ARS) finançant les interventions en elles-mêmes.

## Insertion

Renforcer l'encadrement technique des équipes des Maisons départementales des solidarités (MDS) par un management en proximité et « à taille humaine » des professionnel-le-s, par redéploiement d'effectifs, le Département confirmant son choix de moyens constants de cadres du service social.

» Les dépenses de fonctionnement sont prévues à la hausse de 728 094 € à mettre en regard de l'augmentation des crédits de l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée et les nouvelles dépenses dans le cadre de l'expérimentation du Service public de l'insertion et de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

## Solidarités territoriales

Expérimenter pour mieux appuyer les territoires et concevoir les futurs fonds d'appui aux territoires : création d'un fonds d'initiative territoriale (FIT) pour l'année 2022, doté de 2 M€, destiné à soutenir les initiatives locales recoupant des objectifs des politiques publiques départementales (modalités de mobilisation en cours de définition).

## Santé

Création d'une ligne budgétaire pour des projets expérimentaux de 100 000 €. Objectif : développer des actions complémentaires au numérique.

## Routes

1 M€ de + en 2022 par rapport à 2021 (de 29 M€ à 30 M€), afin de poursuivre l'amélioration de la qualité de service pour les usagers des routes départementales. Ceci tient compte de la moindre mobilisation de crédits sur les collèges et reste donc exceptionnel pour 2022.

## Participation citoyenne

Renforcer les actions du Département en matière de participation citoyenne auprès de tous les publics : 100 000 € permettront de développer l'axe « participation citoyenne » sur des actions à définir, sur la base d'un diagnostic préalable et d'expérimentations territoriales.

## L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE SERA GARANTI

- Grâce à une évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement : + 1,55 % par rapport au BP 2021
- Sur la base d'une prévision de recettes de fonctionnement en augmentation : + 3,3 % conditionnée au maintien d'un haut niveau de recettes en 2022 des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), part départementale perçue sur les acquisitions immobilières.
- Avec un autofinancement proche du niveau d'avant la crise sanitaire : 36,8 M€ contre 24 M€ au BP21, qui permet de continuer à investir.
- Une programmation d'investissements maintenue à un haut niveau : 91,4 M€ en augmentation de 1,9 % par rapport au BP 2021
- Un emprunt d'équilibre correspondant à un niveau maîtrisé de l'endettement (estimé à 57,7 M€).

## PROSPECTIVE

Pour la période 2022-2024, plusieurs incertitudes se concentrent autour :

- de la conjoncture économique prenant en compte l'impact de l'arrêt progressif des dispositifs exceptionnels d'aide de l'État aux entreprises, l'inflation, les conséquences de la réforme de l'assurance chômage. Plusieurs recettes sont également fortement liées à ces évolutions, s'agissant notamment des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), et à présent de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), en remplacement de la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- de nouvelles mesures nationales, qui plus est dans un contexte d'élections nationales en 2022, en particulier s'agissant de mesures salariales susceptibles d'affecter les dépenses en personnel ; notamment la masse salariale, ou au titre des politiques publiques Autonomie et Enfance ;
- des négociations entre les départements et l'État qui définiront les futures compétences départementales, qu'il s'agisse des compétences actuelles, de la mise en œuvre à venir de la future loi 3DS ou de l'évolution des recettes des départements, qui ne disposent plus d'autonomie fiscale (évolution de la péréquation entre départements, modalités de compensation des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS).
- de l'impact du futur Projet départemental qui sera finalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 et qui inscrira, dans le temps de la mandature 2021-2028, la stratégie politique de la majorité départementale dans le pilotage de la collectivité.

Dans ce contexte, la prospective 2022-2024 est établie à périmètre constant s'agissant des politiques publiques, des compétences actuelles et de la structuration budgétaire des recettes. S'agissant de l'environnement économique et social, la prospective 2022-2024 s'appuie sur l'hypothèse d'une certaine stabilité dans les années à venir de la trajectoire de reprise post crise sanitaire, sans choc exogène majeur, permettant notamment d'envisager le maintien d'un haut niveau de recettes de DMTO, et une amélioration progressive s'agissant du revenu de solidarité active (RSA). Il s'agit ici d'un scénario « médian ».

# REPÈRES

## DÉMOGRAPHIE ET TERRITOIRE

733 469 habitants  
dont 257 431 dans le Grand Nancy  
591 communes  
83 communes urbaines représentant  
70 % de la population  
1 métropole  
1 communauté d'agglomération  
18 quartiers prioritaires politique de la ville  
(50 000 habitants)  
161 700 personnes bénéficient d'au moins  
une prestation CAF  
6 800 naissances par an  
15,4 % des ménages vive sous le seuil  
de pauvreté (1 063 € par mois)

## ÉCONOMIE

333 700 actifs de 15 à 64 ans  
57 210 demandeurs d'emplois  
dont 1/3 de longue durée  
Taux de chômage : 7,4 %  
15 entreprises de 500 salariés.  
Plus gros employeur privé : SOVAB à Batilly  
(2 500 salariés).  
Plus gros employeur public : CHRU  
(9 650 salariés) ; CD54 (3 000 agents).

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

### BUDGET 2021

**847,1 M€ dont 660 M€ de fonctionnement**  
(dont 140 M€ pour les AIS)  
294 M€ : dépenses de solidarité.  
105 M€ : personnes âgées  
86 M€ : Personnes en situation de handicap  
101 M€ : enfance famille  
144 M€ : insertion (essentiellement RSA)  
**Autres principaux postes** (investissement +  
fonctionnement)  
52 M€ : aménagement (habitat, mobilités,  
appui aux territoires)  
9 M€ : agriculture et environnement  
46 M€ : éducation  
75 M€ investis en 2020

## SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

17 Maisons Départementales des Solidarités (MDS)  
sur 79 sites : 36 sites principaux et 43 points d'accueils  
2 000 agents dans les territoires  
SDIS : 70 centres de secours 40 000 interventions par an  
3 200 km de routes départementales et 1 000 ponts

## RSA

### Au 30 juin 2021, 20 530 foyers en droit versable

Conséquence de la crise sanitaire : augmentation  
du nombre de foyers bénéficiaires du RSA  
(+ 1 015 allocataires sur un an, représentant une hausse  
de 4,9 %) et donc du montant des allocations versées  
(+ 4,5 M€ soit +, 3,4 %).

## AUTONOMIE

14 000 bénéficiaires de l'allocation personnalisée  
d'autonomie (APA) : 7 433 à domicile et 6 529 en  
établissement  
74 établissements d'hébergement pour personnes âgées  
dépendantes (EHPAD), 10 unités de soins  
et 44 résidences autonomes  
3 180 bénéficiaires de la prestation de compensation  
du handicap (PCH)  
600 bénéficiaires de l'allocation compensatrice  
pour tierce personne (ACTP)  
2 325 allocataires d'allocation d'éducation de l'enfant  
handicapé (AEEH)  
12 080 bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH)  
27 établissements pour enfants et 58 pour adultes

## ENFANCE FAMILLE, SANTÉ PUBLIQUE

6 800 naissances par an  
4 125 assistantes maternelles  
3696 places en structures d'accueil  
5 020 mesures d'aide sociale à l'enfance  
(2 320 aides éducatives et 2 700 placements)  
460 assistants familiaux pour 863 places  
1 230 lits d'hébergements

## ÉDUCATION

66 collèges publics, 33 600 collégiens,  
14 collèges privés  
+ de 20 000 demi-pensionnaires / 3 millions de repas servis  
530 adjoints techniques territoriaux des établissements  
d'enseignement (ATTEE)



**meurthe-et-moselle.fr**

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle  
48, esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19  
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54